

APPEL D'OFFRES NATIONAL A PROCEDURE SIMPLIFIEE (N° 2018 A 2081)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National pour :

« COUVERTURE EN ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL DE LA CENTRALE A TURBINES A GAZ DE BOUCHEMMA ».

Chaque Compagnie d'Assurance ne peut présenter plus d'une offre.

Conditions de participation :

La participation à l'appel d'offres est ouverte aux Société Anonyme ayant un capital social minimum de 10.000.000 DT conformément à l'article 54 du Code des Assurances, ayant le statut d'entreprises résidentes, pratiquant l'activité assurance et agréées par le Ministère des Finances conformément aux articles 48 à 50 du code des assurances promulgué par la loi n°92-24 du 9/3/1992 ainsi que les textes qui l'ont complété ou modifié et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres et ne peuvent être présentées que par la compagnie mère.

La caution bancaire de soumission d'un montant de : **2.700 DT (Deux milles sept cents dinars).**

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs offres en ligne (via TUNEPS) et /ou hors ligne

Les offres hors ligne doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapide-post ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard le **Judi 04 Octobre 2018 à 9H00** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS
GENERAUX (DAG)
DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
STEG - 38, RUE KAMEL ATTATURK-1080 TUNIS CEDEX-BP 190**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N°2018 A 2081
COUVERTURE EN ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE DES
TRAVAUX DE GENIE CIVIL DE LA CENTRALE A TURBINES A GAZ DE BOUCHEMMA
« A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre Central de la STEG fait foi.

A partir de la publication du présent communiqué, les soumissionnaires peuvent :

- Soit retirer le cahier de charges auprès de la de la Direction Générale / P.A.J.A / Département des Assurances, Bloc A ; 4 ème étage sise au 12, rue de SYRIE (Ancien bâtiments BAD) – Tunis sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de trente (30 DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.
- Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG (participation hors ligne).

- Soit télécharger en ligne gratuitement le cahier de charges (www.tuneps.tn) et ce pour les soumissionnaires enregistrés sur TUNEPS (Un CD contenant les plans d'installation, le rapport de définition des risques (D0), le rapport d'étude géotechnique, le rapport de fin de travaux (D6) et le tableau de répartition des montants à assurer, ainsi que le PV de réception provisoire et le formulaire de déclaration du risque doivent être retirés auprès de la PAJA à l'adresse mentionnée ci-dessus)

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu le **Jeudi 04 Octobre 2018** à partir de **10H30** au Bloc A, 12 rue de Syrie ,1^{er} étage.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **120** jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.